



Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92740 La Défense – Cedex
France

GROUPE FRANCO-AFRICAÎN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

GROUPE FRANCO-AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Institut Gustave Roussy, 114, rue Edouard Vaillant 94 800 Villejuif

SIREN : 435384409

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

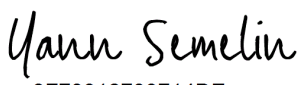
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Paris-La Défense, le 5 juillet 2024

DocuSigned by:

3F79912799714DE...

Yann SEMELIN
Associé

**GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE
PEDIATRIQUE (GFAOP)**

114 rue Edouard Vaillant, 94800 Villejuif

COMPTES ANNUELS

Période 01 janvier 2023 – 31 décembre 2023

ACTIF

ACTIF	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Créances				
Bénéficiaires et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	904 419		904 419	1 299 333
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	543 507		543 507	140 077
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	144 778		144 778	655 523
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	457		457	2 309
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 593 161		1 593 161	2 097 242
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 593 161		1 593 161	2 097 242

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

PASSIF

BILAN PASSIF AU 31 12 2023

Bilan Passif	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	95 000,00	
Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau	109 072,43	108 874,21
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	11 130,84	95 198,22
Situation nette (sous total)	215 203,27	204 072,43
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total Fonds Propres (I)	215 203,27	204 072,43
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	429 878,46	492 014,09
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)	429 878,46	492 014,09
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total Provisions (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0,44
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	218 974,22	207 074,80
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	5 630,00	17 634,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	723 475,41	1 176 446,58
TOTAL DETTES (IV)	948 079,63	1 401 155,82
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 593 161,36	2 097 242,34

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

COMPTE DE RESULTAT 1/2

Compte de résultat	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	69 487	143 671
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	684 951	795 853
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	62 136	597 509
Autres produits	0	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	816 575	1 537 033
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	49 365	130 857
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	582 033	569 390
Aides financières	147 801	188 722
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	26 612	52 265
Charges sociales	2 200	13 162
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		489 053
Autres charges	701	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	808 712	1 443 448
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 863	93 585

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

COMPTE DE RESULTAT 2/2

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01 01 2023 au 31 12 2023

Compte de résultat	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 430	1 713
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3 430	1 713
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 430	1 713
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	11 293	95 298
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	162	100
Total des produits (I + III + V)	820 005	1 538 746
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	808 874	1 443 548
EXCEDENT	11 131	95 198
DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	134 000	182 500
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	134 000	182 500
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	134 000	182 500

PREAMBULE

❖ Présentation de l'association

L'association GFAOP a été déclarée à la préfecture de police de Paris le 23 novembre 2000 et sa constitution a été publiée au journal officiel le 10 décembre 2000.

Elle a pour objet de :

- Assurer la promotion de l'oncologie pédiatrique (tumeurs solides, lymphomes malins et leucémies de l'enfant) et de la recherche en oncologie pédiatrique ;
- Renforcer ou établir des liens avec la société française de lutte contre les Cancers et les leucémies de l'Enfant et de l'adolescent (SFCE), la Société Internationale d'Oncologie Pédiatrique (SIOP) et autres sociétés savantes, les organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux à travers le monde ainsi que les associations ;
- Organiser des travaux collectifs de recherche et veiller à leur publication ;
- Organiser des actions de formation en oncologie pédiatrique ;
- Organiser des réunions de travail à caractère scientifique portant sur l'oncologie pédiatrique ;
- Développer les compétences locales, la multidisciplinarité, la qualité des soins permettant d'améliorer les taux de guérison des enfants atteints de cancer.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait également une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice est de 1 593 161 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 11 131 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

❖ Méthode générale

Les comptes annuels sont et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 (précisé et amendé par les règlements 2020-08 et 2021-02) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

❖ Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Disponibilités et valeurs mobilières

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et des valeurs mobilières de placement.

Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

A la clôture des comptes annuels, les valeurs mobilières sont ajustées pour tenir compte des pertes latentes éventuelles.

- Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les financeurs à des projets soutenus par l'association qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Un suivi strict des dépenses est réalisé par l'association et notamment pour les besoins des rapports financiers régulièrement transmis aux financeurs selon les modalités définies par les conventions.

- Ressources de l'association

- Dons des particuliers

Les dons des particuliers sont enregistrés en comptabilité à la date d'encaissement des fonds par l'association. Ces ressources ne sont pas fléchées vers un projet dédié. Elles ne donnent lieu à aucun produit à recevoir, ni produit constaté d'avance ou encore fonds dédiés à la clôture des comptes.

- Contributions financières

Les contributions financières font l'objet de convention ou d'un accord tacite entre les parties prenantes. Elles sont enregistrées dans leur intégralité (en l'absence de conditions suspensives) à la date de la signature de la convention ce qui explique la présence au bilan de produits à recevoir.

Dans le cas où les conventions sont pluriannuelles, des produits constatés d'avances sont comptabilisés pour neutraliser les éléments des années ultérieures.

Enfin, un fonds dédié peut être constaté à la clôture dans le cas où les ressources sont affectées à un projet défini et non consommées à la clôture.

- Contributions Volontaires en Nature

Cf. § Autres notes - Contributions Volontaires en Nature

- Changement de méthode et d'évaluation

Néant

EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

NOTES SUR LE BILAN

❖ Etat des créances et des dettes

Les dettes ainsi que l'actif circulant sont à échéance 1 an au plus.

❖ Etat des produits à recevoir, charges à payer et produits constatés d'avance

Les charges à payer s'élèvent à 224 342€ et se composent de :

- Factures non parvenues : 218 974€
- Dettes sociales : 5 368€

Les produits à recevoir s'élèvent à 900 219€ et sont principalement relatifs aux contributions financières à percevoir à la clôture.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 723 475€ et sont relatifs à la part, des contributions financières pluriannuelles, rattachable aux exercices futurs.

❖ Tableau de variation des fonds propres

	31 12 2022			31 12 2023				
	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		A la clôture de l'exercice
Variation des fonds propres	Montant	Montant	Dont GP	Montant	Dont GP	Montant	Dont GP	Montant
FP sans droit de reprise	0 €							0 €
FP avec droit de reprise	0 €							0 €
Ecart de réévaluation	0 €							0 €
Réserves	0 €							0 €
Réserve pour projet associatif - professionnalisation GFAOP	0 €	95 000 €						95 000 €
RAN	108 874 €	198 €	0 €		0 €		0 €	109 072 €
Résultat de la période	95 198 €	-95 198 €	0 €	11 131 €	0 €		0 €	11 131 €
Dotations consommables	0 €							0 €
Subvention d'investissement	0 €							0 €
Provisions rgt	0 €							0 €
Total	204 072 €	0 €	0 €	11 131 €	0 €	0 €	0 €	215 203 €

A noter que l'assemblée générale approuvant les comptes clos le 31 décembre 2022 aura lieu le 5 juillet 2024. L'affectation du résultat 2022, tel que présenté ci-avant, est celui proposé à l'assemblée générale et sous réserve de son approbation.

❖ Tableau de variation des fonds dédiés

	A l'ouverture de l'exercice			Utilisations			A la fermeture de l'exercice	
	31 12 2022	Correction ouverture	Report	Montant global	Dont remboursements	Transfert	Montant global	Dont fonds dédiés sur projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subvention d'exploitation								
Contributions financières d'autres organismes	492 014 €		0 €	62 135 €	0 €	0 €	429 879 €	0 €
Ressources liées à la générosité du public								
Total	492 014 €	0 €	0 €	62 135 €	0 €	0 €	429 879 €	0 €

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

❖ Ressources issues de la générosité du publics - Dons

Les comptes de l'association font ressortir un total de 63 571 € de ressources liées à la générosité du public pour l'exercice clos au 31 décembre 2023. Il s'agit uniquement de dons de particuliers y compris les dons collectés par l'Institut Gustave Roussy et l'association Imagine For Margo. Ces dons sont collectés par ces deux entités dans le cadre de leurs événements respectifs (notamment en faveur de la lutte contre le cancer infantile) et reversés notamment au Groupement Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique.

Cf. le § - règles et méthodes comptables pour les modalités d'enregistrement en comptabilité.

❖ Autres ressources - Contributions financières

Les contributions financières s'élèvent à 684 951 € au 31 décembre 2023. Ces produits correspondent aux ressources en provenance d'autres structures associatives comme des fondations d'entreprise, associations, etc. Cette rubrique des comptes a été instaurée par le nouveau règlement comptable ANC n°2018-06.

Cf. le § - règles et méthodes comptables pour les modalités d'enregistrement en comptabilité.

❖ Aides financières

Les aides financières versées sont relatives aux actions financées par l'association dans le cadre de leurs missions sociales ou aux soutiens financiers octroyés (ex : financements de formations, prises en charge de frais de scolarités / formations, aides financières à la réalisation de travaux dans des hôpitaux, etc.).

❖ Effectifs

L'association compte 1 personne (chef de projet intervenant en Afrique) au 31 décembre 2023.

❖ Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes présents au compte de résultat de l'exercice clos s'élèvent à :

- Audit légal des comptes : 7 200 € T.T.C
- Autres services : 0 €. T.T.C

AUTRES NOTES

❖ Contributions Volontaires en Nature

L'association s'appuie sur des bénévoles (environ une vingtaine chaque année) notamment dans le cadre :

- Du « comité de soutien » (9 bénévoles actifs en 2023). Ce comité, essentiellement composé de bénévoles, assiste et aide le bureau dans l'organisation et le fonctionnement de l'association, la gestion des budgets et leur affectation, l'envoi de médicaments et de matériel ;
- Des « comités médicaux » (4 bénévoles actifs en 2023). Ces comités sont composés d'experts, médecins, infirmiers et autres spécialistes impliqués dans la prise en charge médicale des enfants et dans la recherche clinique en Afrique.

La valorisation de ces contributions se base d'une part sur les heures déclarées par les bénévoles et d'autre part sur un taux horaire chargé de 25 € (taux retenu par l'association).

€	2023	2022
Nombre d'heures de bénévolat	5 360 H	7 300 H
Taux horaire chargé	25 €	25 €
Valorisation €	134 000 €	182 500 €

L'association bénéficie également de la mise à disposition d'un local de 15 mètres carrés par l'institut Gustave Roussy. Cette mise à disposition n'a pas fait l'objet de valorisation ; cette dernière étant non significative.

Enfin l'association a bénéficié à la renonciation de frais de bénévoles pour 5 916 € en 2023 ; renonciation constatée en #75412.

❖ Engagements Hors Bilan

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

❖ Cadre juridique

L'association est un organisme faisant appel à la générosité du public pour soutenir une cause scientifique & médicale dans le cadre d'une campagne nationale. Ainsi, elle doit inclure dans l'annexe de ses comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- un Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) défini à l'article 432-2 du règlement 2018-06 de l'ANC ;
- un Compte d'Emploi Annuel des Ressources (CER) collectées auprès du public défini à l'article 432-17 du règlement 2018-06 de l'ANC ;
- les informations nécessaires à leur bonne compréhension ;

L'association a poursuivi l'application du règlement CRC n°2018-06 en 2023. Le CROD et CER 2023 présentés ci-après ont été établis en conformité avec celui-ci.

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

❖ Compte de Résultat par Origine et Destination 2023

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	69 487 €	63 571 €	143 671 €	139 499 €
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	684 951 €		795 853 €	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	3 431 €		1 714 €	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	62 136 €		597 509 €	
TOTAL	820 005 €	63 571 €	1 538 746 €	139 499 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	678 863 €	63 571 €	787 832 €	139 499 €
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	39 549 €		50 605 €	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 961 €		13 572 €	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	11 985 €		77 476 €	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	73 354 €		24 910 €	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €		0 €	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	162 €		100 €	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0 €		489 053 €	0 €
TOTAL	808 874 €	63 571 €	1 443 548 €	139 499 €
EXCEDENT OU DEFICIT	11 131 €	0 €	95 198 €	0 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	134 000 €	134 000 €	182 500 €	182 500 €
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	134 000 €	134 000 €	182 500 €	182 500 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	86 250 €	86 250 €	108 750 €	108 750 €
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	47 750 €	47 750 €	73 750 €	73 750 €
TOTAL	134 000 €	134 000 €	182 500 €	182 500 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

❖ Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat 2023 et du compte de résultat par origine et destination 2023

Ce tableau permet de rapprocher l'affectation des charges présentées dans le compte de résultat du présent document avec le CROD et ainsi répartir les charges entre Missions Sociales, Frais de recherches de Fonds et Frais de Fonctionnement.

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTÉ DE RESULTAT ET DU COMPTÉ DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTÉ DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises			73 838 €								73 838 €
Variation de stock											0 €
Autres achats et charges externes			469 359 €		4 961 €	10 588 €	72 653 €				557 561 €
Aides financières			108 252 €	39 549 €							147 801 €
Impôts, taxes et versement assimilés			0 €								0 €
Salaires et traitements			26 612 €			0 €					26 612 €
Charges sociales			803 €			1 397 €					2 200 €
Dotations aux amortissements et dépréciations											0 €
Dotations aux provisions											0 €
Reports en fonds dédiés										0 €	0 €
Autres charges							701 €				701 €
Charges financières											0 €
Charges exceptionnelles											0 €
Participations des salariés aux résultats											0 €
Impôt sur les bénéfices									162 €		162 €
TOTAL	0 €	0 €	678 863 €	39 549 €	4 961 €	11 985 €	73 354 €	0 €	162 €	0 €	808 874 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0 €
Mises à disposition gratuites de biens					0 €
Prestations de services					0 €
Personnel bénévole		86 250 €		47 750 €	134 000 €
TOTAL	0 €	86 250 €	0 €	47 750 €	134 000 €

GROUPE FRANCO AFRICAIN D'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

Compte d'emploi annuel des ressources 2023

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 – MISSIONS SOCIALES 1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France 1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger 2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherche d'autres ressources 3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT			RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC 1.1 Cotisations sans contrepartie 1.2 Dons, legs et mécénats - Dons manuels - Legs, donations et assurances-vie - Mécénats 1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL DES EMPLOIS	63 571 €	139 499 €	TOTAL DES RESSOURCES	63 571 €	139 499 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €	0 €	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0 €	0 €
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0 €	0 €	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0 €	0 €
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	0 €	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0 €	0 €
TOTAL	63 571 €	139 499 €	TOTAL	63 571 €	139 499 €
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €	0 €
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0 €	0 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France Réalisées à l'étranger 2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS 3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
	86 250 €	108 750 €		134 000 €	182 500 €
	47 750 €	73 750 €			
TOTAL	134 000 €	182 500 €	TOTAL	134 000 €	182 500 €

Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice N
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	0 €
(-) Utilisation	
(+) Report	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	0 €

Les ressources reportées liées à la générosité du public sont nulles ; les dons étant consommés sur la période. Enfin, il n'existe pas de fonds dédié lié à la générosité du public. Ceux constatés sont relatifs à des produits non liés à la générosité du public (contributions financières).

❖ Règles spécifiques et notes explicatives du CROD & CER

○ Produits liés à la générosité du public

Il s'agit des dons des particuliers uniquement. Les dons sont consommés au cours de la période et affectés aux missions sociales de l'association.

Cf. § Règles et méthodes comptables & § notes sur le compte de résultat

○ Produits non liés à la générosité du public

Il s'agit des contributions financières uniquement.

Cf. § Règles et méthodes comptables & § notes sur le compte de résultat

○ Charges – missions sociales

Les missions sociales sont définies par les articles des statuts consacrés à l'objet social. L'objet social de l'association est précisé dans le § préambule ci-avant.

Les actions relatives aux missions sociales intègrent les dépenses directes engagées à la réalisation de projets en Afrique comme les aides financières octroyées, l'achat de médicaments, le salaire & charges sociales de la personne affectée au suivi des projets en Afrique, etc. Les missions sociales sont financées en priorité par les dons des particuliers et ensuite par les autres ressources comme les contributions financières (ressources non issues de la générosité du public).

○ Charges – Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont relatifs aux charges directement liées aux frais de recherche de fonds (honoraires fundraising, mailings, charges de publicité, etc.) et une quote part des salaires & charges sociales du salarié en charge des partenariats et recherches de fonds.

○ Charges- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement correspondent essentiellement aux frais administratifs, comptables, informatiques, moyens généraux, etc. Ces derniers sont relativement bas du fait que le fonctionnement de l'association est principalement assuré par des bénévoles aussi bien au niveau des administrateurs que des membres du « comité de soutien » (cf. § Autres notes – contributions volontaires en nature).

Les frais de fonctionnement intègrent également les charges financières & exceptionnelles ainsi que toutes les charges non imputables directement aux missions sociales ou à la recherche de fonds.

❖ Contributions Volontaires en Nature

Cf. § Autres notes - Contributions Volontaires en Nature